

LES DECROCHES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

COMPRENDRE ET AGIR

Une feuille de route pour réduire les échecs de moitié en voie professionnelle

Cette note de synthèse présente une feuille de route à destination des pouvoirs publics permettant de réduire de moitié les échecs en voie professionnelle. Elle s'appuie sur des travaux d'étude menés par les équipes de Break Poverty Foundation pendant 6 mois en 2025 et qui ont donné lieu à la parution de l'ouvrage "Les décrochés de la voie professionnelle" en novembre 2025.

Break Poverty Foundation

Un combat dédié à la lutte contre les inégalités scolaires

Break Poverty Foundation a pour objectif de **prévenir la pauvreté des enfants et des jeunes**. Laboratoire de politiques sociales, Break Poverty Foundation expérimente de nouvelles approches qui, si elles démontrent leur impact, ont vocation à être généralisées.

Afin de concevoir ces nouvelles approches, Break Poverty Foundation mène d'importantes activités de recherche sur les leviers de prévention de la pauvreté. Dernière focale des travaux menés, **la voie professionnelle**, voie majeure de notre système scolaire qui représente plus **d'un tiers des jeunes** qui poursuivent après la 3^e et accueille **70% d'élèves de milieux défavorisés**. Elle constitue la dernière marche de notre système scolaire pour des jeunes qui, s'ils y échouent, risquent de se confronter au chômage et à la pauvreté.

En partenariat avec **huit fondations engagées**¹, l'étude se concentre sur les jeunes en échec au sein de cette voie : « les décrochés de la voie professionnelle ».



Grace à un travail particulièrement robuste (consolidation de +50 études, +80 entretiens, benchmark des expériences étrangères, etc.), l'ouvrage fournit :

- Une analyse complète de la situation des jeunes en échec au sein de cette voie ;
- Une évaluation des politiques publiques déployées par l'Education nationale ;
- Un état des lieux du paysage associatif œuvrant pour les jeunes de la voie professionnelle ;
- Une feuille de route ambitieuse permettant de réduire de 40% à 50% les échecs au sein de cette voie

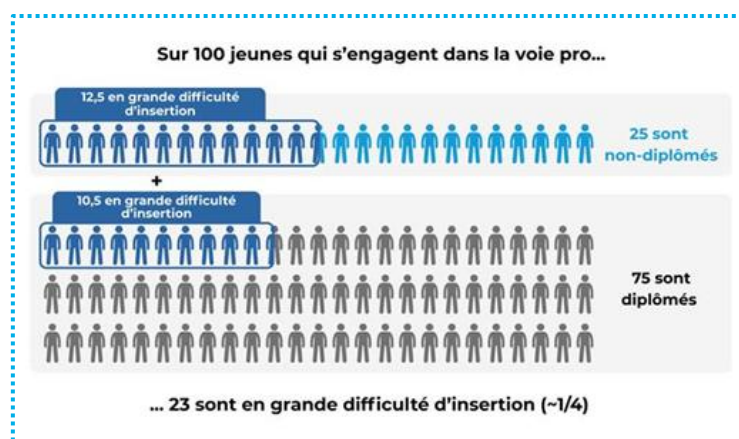
¹ La Fondation AlphaOmega, la Fondation BNP Paribas, la Fondation groupe EDF, la Direction de l'Engagement de KPMG, la Fondation Groupe RATP, la Fondation Schneider Electric, la Fondation TotalEnergies, la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité

1. Notre constat : un quart des jeunes en échec au sein de la voie professionnelle, les « décrochés » de la voie professionnelle

La voie professionnelle est une voie **majeure** de notre système scolaire puisque ce sont près **d'un tiers des élèves** qui s'y orientent à l'issue de la 3^e (pour obtenir un Bac professionnel (Bac Pro) ou un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)).

Malheureusement, les échecs y sont nombreux : près d'un **jeune sur quatre** passé par la voie professionnelle ne parvient **pas à s'insérer dans l'emploi**. Ces « décrochés » de la voie professionnelle sont près de 180k sur les 700k qui passent par la voie professionnelle :

- Pour une grosse moitié (12,5 sur 23 jeunes en grande difficulté), il s'agit de jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme en voie professionnelle.
- La moitié restante (environ 10,5 sur 23 jeunes en grande difficulté) correspond aux jeunes diplômés qui ne parviennent pas à s'insérer.



*Les décrochés de la voie professionnelle
Près d'un quart des jeunes qui s'y engagent*

Deux raisons principales expliquent cet échec

1. Le niveau des jeunes à l'entrée est particulièrement faible : ils sont 6 fois plus nombreux qu'en voie générale à être en grande difficulté scolaire en intégrant cette voie (30% vs 5%). La majorité des jeunes est orientée dans cette voie, leur niveau scolaire ne leur permettant pas d'intégrer la voie générale et technologique.
2. **La réponse de l'Education nationale n'est pas à la hauteur des besoins : les moyens dédiés par jeune y sont seulement 10% plus élevés** qu'au sein de la voie générale pour 6 fois plus d'élèves en difficulté ! Un constat similaire se dresse lorsqu'on se penche sur le tissu associatif : les associations agissant dans le champ de l'égalité des chances interviennent peu auprès des jeunes de la voie professionnelle. Par exemple, les jeunes de la voie professionnelle ne représentent que 3% des 160 000 jeunes mentorés dans le cadre du plan 1Jeune 1Mentor.

Conséquence de ces échecs

La voie professionnelle pèse lourd parmi les jeunes condamnés à la pauvreté et à l'exclusion, puisqu'elle représente près de 60% des 500 000 jeunes

chroniquement éloignés du monde de l'emploi. Des jeunes peu insérés professionnellement et socialement et qui montrent une grande défiance vis-à-vis de nos institutions (la moitié d'entre eux ne votent pas).

2. Notre solution : une feuille de route pour réduire les échecs de moitié au sein de la voie professionnelle

Focaliser nos moyens sur les jeunes qui rencontrent le plus de difficultés, tel est l'esprit des recommandations que nous portons et détaillons dans l'annexe 1 du présent document. Mises bout à bout, nous estimons qu'elles permettent de réduire de moitié les échecs² au sein de la voie professionnelle.

Pour retenir les plus significatives :

1. Proposer une césure préparatoire à l'entrée en voie professionnelle

Un jeune sur quatre ne parvient pas à obtenir son diplôme en voie professionnelle ! Une bonne part d'entre eux, environ un tiers, décroche dès la première année, handicapés par une orientation subie et un niveau scolaire très faible. A l'image de ce qui a pu être mis en place au Portugal³, **réduisant de près de 50% le décrochage**, nous proposons **d'instaurer une classe de césure optionnelle à l'issue de la 3^{ème}** permettant de remobiliser les jeunes avant leur entrée en voie professionnelle.

2. Développer l'accès à l'apprentissage pour les élèves les plus en difficulté

L'apprentissage est un accélérateur indéniable d'accès à l'emploi⁴. Malheureusement, il reste peu accessible aux élèves les plus en difficulté scolairement et socialement⁵. **Nous proposons de relancer les « prépa-apprentissage »,** dispositif qui a fait ses preuves pour accompagner les jeunes vulnérables vers l'entrée en apprentissage avec des taux de succès de l'ordre de 65% !

3. Développer le mentorat pour les jeunes de la voie professionnelle

Le mentorat a fait ses preuves, renforçant les chances d'insertion des jeunes de l'ordre de 60% ! Pour autant, sur les 160 000 jeunes mentorés chaque année, seuls 5 000 sont des élèves de Bac Pro ou de CAP, soit à peine 3% des bénéficiaires ! **Nous proposons de tripler le nombre de mentorats d'ici 3 ans** en sanctuarisant les financements du plan 1 Jeune 1 Mentor sur le sujet⁶.

4. Faciliter la création de « parrainage de classe » par les entreprises localement

Les classes et chaires sponsorisées par des entreprises pullulent dans les écoles de commerce mais sont inexistantes au sein de la voie professionnelle. Quel dommage tant on sait que les liens avec le tissu économique local sont clés pour l'insertion des jeunes. A l'image de programme « Lycées de la Réussite » proposé par KPMG⁷, **nous proposons de développer des « parrainages de classe »** permettant de proposer visites d'entreprises, présentations de métiers et stages pour les élèves. Une incitation

² Détail des impacts de chaque réforme en annexe 2.

fiscale sous forme de mécénat de compétences permettrait de valoriser l'engagement des entreprises.

5. Renforcer l'accompagnement vers l'emploi en dernière année

Près d'un jeune sur quatre diplômés de la voie professionnelle est en difficulté pour s'insérer trois ans après la fin de ses études⁸ ! Une des raisons a trait à leur éloignement du monde de l'emploi et particulièrement des acteurs susceptibles de les accompagner (Missions Locales et France Travail). En capitalisant sur les dispositifs existants⁹, nous **suggérons de renforcer l'accompagnement de ces acteurs vis-à-vis des élèves en dernière année** via plus d'interventions en classe permettant de repérer les jeunes en difficulté et de les soutenir jusqu'à l'obtention du diplôme ainsi qu'en assurant un réel suivi après le diplôme.

6. Intégrer les lycées professionnels dans la politique d'éducation prioritaire

6 fois plus d'élèves en difficulté en voie professionnelle qu'en voie générale pour 10% de moyens supplémentaires par élève... Il semble absolument fondamental de **restaurer une politique d'éducation prioritaire dans les lycées professionnels**, qui en ont été retirés en 2006, tant ils sont les premiers à demander plus de temps et de moyens pour adapter leur pédagogie à des profils d'élèves qui concentrent difficultés sociales et scolaires.

3. Un impact majeur sur les échecs en voie professionnelle pour un effort à notre portée

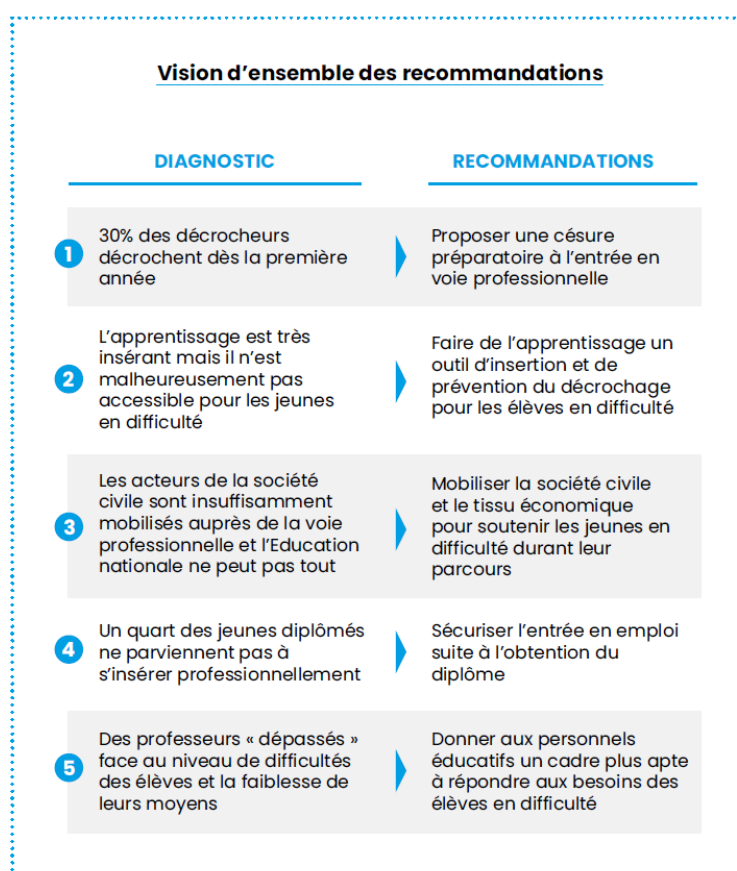
Comme détaillé dans le tableau présenté en annexe 2, l'ensemble de ces réformes **permet de réduire les échecs en voie professionnelle de près de la moitié** pour un coût avoisinant 900M€. D'après nos calculs, **le retour sur investissement d'une telle feuille de route est de 3€ pour 1€ investi** lié à l'amélioration des conditions d'insertion professionnelle des jeunes décrochés.

Quelles pistes pour financer une telle feuille de route ?

Elle est, selon nous, finançable à budget constant en jouant sur deux paramètres :

- **Supprimer les aides à l'apprentissage pour les grandes entreprises** (+250 salariés) dont le montant estimé à **410M€**.
- **Sanctuariser 10% de la taxe d'apprentissage pour les voies professionnelles** pour un budget estimé entre **450 et 500M€**. La loi de 2018 portant sur l'apprentissage a réduit le solde de la taxe d'apprentissage, source de financement des actions dans les voies professionnelles, de 23 à 13% du montant total de la taxe d'apprentissage limitant *de facto* la capacité des établissements à se financer. Nous proposons de réinstaurer ces 10% supplémentaires en le réservant aux établissements de la voie professionnelle, bien souvent en peine d'aller collecter ses fonds par rapport aux établissements du supérieur (ces derniers captent aujourd'hui près de 50% du solde).

Annexe 1 : détail de la feuille de route proposée



Recommandation n°1 : Proposer une césure préparatoire à l'entrée en voie professionnelle

Pourquoi cette recommandation

Un jeune sur quatre engagé dans la voie professionnelle **ne parviendra pas à obtenir son diplôme**. Ce décrochage scolaire condamne la majorité d'entre eux à d'importantes difficultés d'insertion.

Plus d'un tiers de ces jeunes décrochent dès la première année tant leur niveau scolaire et leur projection dans les études sont limités.

Détail de cette recommandation

A l'image de ce qui a pu être mis en place au **Portugal**³, nous proposons d'instaurer une **classe de césure optionnelle à l'issue de la 3^e** permettant de **remobiliser** les jeunes avant leur entrée en voie professionnelle :

³ Le Portugal a instauré en 2004 une classe de césure à l'issue de la troisième – baptisée Cursos de educação e formação de jovens – permettant aux élèves en difficulté de se remobiliser afin de poursuivre leurs études. 50% des élèves interrogés estiment qu'ils auraient abandonné l'école sans ce dispositif.

- Basée sur des pédagogies adaptées, elle permettrait de redonner confiance et de projeter les jeunes sur la suite de leur parcours.
- Pour la rendre attractive, elle pourrait être rétribuée sur le modèle des Contrats d'Engagement Jeune.

Impact et coût

- Cette césure doit permettre de **réduire le décrochage de moitié**. Pour 20 000 jeunes qui s'y engageraient, on estime que près de 10 000 d'entre eux parviendraient ainsi à diplômer de la voie professionnelle, accroissant grandement leur chance d'insertion.
- Pour **20 000 jeunes** accompagnés, le **coût estimé d'une telle réforme est de 400M€**.⁴

Recommandation n°2 : Faire de l'apprentissage un outil d'insertion et de prévention du décrochage pour les élèves en difficulté

Pourquoi cette recommandation

L'apprentissage est particulièrement insérant : **le taux d'emploi des apprentis est supérieur de 30%** à celui des jeunes empruntant la voie scolaire⁵. Pour autant il reste encore peu accessible aux élèves les plus en difficulté scolairement et socialement⁶.

En outre, l'apprentissage peut être source de décrochage : le taux de sortie sans diplôme pour les apprentis en dernière année de formation s'élève à près de 25% !

Mesure 2.1 : Poursuivre le dispositif de prépa-apprentissage en le focalisant sur les élèves les plus en difficulté

Détail de la mesure

Le dispositif de prépa-apprentissage⁷ lancé en 2018 a fait la preuve de ses résultats sur les élèves les plus défavorisés leur permettant de renforcer leur accès à cette filière via un accompagnement de proximité. Malgré des évaluations positives, les prépas-apprentissage ont été stoppées en 2025, une raison évoquée a trait à l'hétérogénéité des accompagnements proposés.

Nous proposons de **relancer ce dispositif en focalisant les moyens sur les élèves les plus en difficulté** dont les chances de succès au sein de la voie professionnelle sont limitées.

⁴ Nous estimons le coût de l'accompagnement à 20K€ par an incluant 15k€ de coût d'accompagnement direct et 5k€ de rémunération des apprenants sur le modèle des Contrats d'Engagement Jeune.

⁵ 67% des CAP diplômés en apprentissage sont en emploi à 6 mois contre 33% pour les CAP scolaires et 73% contre 48% pour les Bac Pro.

⁶ 56% des jeunes en CAP en apprentissage sont issus de milieux sociaux défavorisés et 46% ont un niveau scolaire faible, alors que ces proportions sont respectivement de 80% et 68% pour les CAP en voie scolaire.

⁷ Lancé dans le cadre du PIC (Plan d'investissement dans les compétences), le dispositif « prépa-apprentissage » vise à offrir aux jeunes les plus vulnérables un accompagnement personnalisé dans une logique de sas et de préparation en amont de l'entrée en formation. Il a été expérimenté pendant 5 ans avec un budget de 200M€.

Impact et coût

- On estime réduire les difficultés d'insertion des jeunes bénéficiaires de l'ordre de **deux-tiers**⁸ en leur permettant d'accéder à une formation, un emploi ou un apprentissage.
- Pour 25 000 jeunes accompagnés, le coût estimé d'une telle réforme est de 200M€.⁹

Mesure 2.2 : Développer un tutorat de branche pour sécuriser la réussite des apprentis

Détail de la mesure

Trop d'apprentis (25%) de la voie professionnelle décrochent de leur formation faute d'accompagnement durant leur parcours, notamment en cas de difficulté avec leur employeur. Des « Médiateurs de l'Apprentissage » ont été mis en place en 2018 mais faute de moyens, leur accompagnement est quasiment inexistant !

Nous proposons, en s'inspirant du modèle allemand¹⁰, **d'instaurer un tutorat de branche permettant aux apprentis les plus fragiles d'avoir un interlocuteur identifié vers qui se tourner en cas de besoin**. Ce tutorat reposerait sur la mobilisation d'un salarié de la même branche professionnelle que celle du jeune, dont le rôle serait de l'accompagner dans ses interrogations, ses difficultés ou ses choix professionnels.

Impact et coût

- On estime que ce tutorat de branche doit pouvoir réduire le **décrochage des apprentis de l'ordre de 25%**. En visant ainsi 10 000 jeunes accompagnés, ce sont 2 500 qui éviteraient de terminer leur formation sans diplôme.
- Le coût pour les finances publiques serait négligeable (~500k€) lié uniquement à la coordination d'un dispositif reposant sur les branches professionnelles.

Recommandation n°3 : Mobiliser la société civile et le tissu économique pour soutenir les jeunes en difficulté durant leur parcours

Pourquoi cette recommandation

Afin d'enrichir le parcours des jeunes de la voie professionnelle, et en particulier des jeunes en difficulté, l'école peut et doit bien plus mobiliser les compétences de la société civile : associations comme entreprises ont un rôle crucial à jouer pour soutenir les jeunes

⁸ L'évaluation des prépas-apprentissage montre que 65% des jeunes ont pu accéder à la formation, à l'emploi ou à un apprentissage (43% sur les 65%).

⁹ En se basant sur les prépas-apprentissage qui proposent un accompagnement robuste (ex : Apprentis Solidaires), on estime le coût par jeune à environ 8k€.

¹⁰ L'Allemagne a mis en place depuis 15 ans le programme VerA permettant de mettre en relation chaque apprenti en difficulté avec un tuteur bénévole à la retraite de la même branche professionnelle que lui.

les plus fragiles de notre système scolaire, rôle qui reste aujourd'hui trop limité par rapport à l'ampleur des besoins relevés dans la voie professionnelle.

Mesure 3.1 : Développer le mentorat pour les jeunes de la voie professionnelle

Détail de la mesure

Sur les 160 000 jeunes mentorés chaque année, seuls 5 000 sont des élèves de Bac Pro ou de CAP, **soit à peine 3% des bénéficiaires**. Pour donner un coup d'accélérateur au développement du mentorat dans les lycées professionnels, nous proposons de **tripler le nombre de mentorats d'ici 3 ans** (de 5 000 à 15 000) en sanctuarisant les financements du plan 1 Jeune 1 Mentor¹¹.

Impact et coût

- On estime que le mentorat permet **d'améliorer les chances d'insertion des jeunes de l'ordre de 60%**. En accompagnant 15 000 jeunes par an, cette mesure permettrait à environ 9 000 jeunes de mieux s'insérer dans l'emploi.
- Cette mesure n'engendre pas de coût supplémentaire, celui-ci étant intégré aux financements du plan 1 Jeune 1 Mentor.

Mesure 3.2 : Développer massivement l'offre associative à destination de la voie professionnelle en s'appuyant sur les Cités Educatives

Détail de la mesure

Parmi les 8 000 projets soutenus par les Cités Educatives, **moins de 3% ciblent des jeunes de la voie professionnelle**¹². Pour que davantage de moyens soient mis localement pour accompagner les jeunes de voie professionnelle, **nous préconisons que les Cités Educatives, dont le territoire d'action inclut des lycées professionnels, proposent au moins une action** dans chacun des établissements concernés.

Impact et coût

- Le coût reste constant par rapport au budget actuel des Cités Educatives.

Mesure 3.3 : Donner la possibilité de réaliser des « expériences mobilisatrices » en lieu et place de stages pour les jeunes en difficulté

¹¹ Les crédits s'élèvent à près de 30 millions d'euros annuels.

¹² Les Cités Educatives financent près de 8 000 actions au sein de plus de 200 communes à destination des jeunes de 0 à 25 ans.

Détail de la mesure

Pour les jeunes les plus en difficulté, trouver un stage s'avère souvent difficile faute de réseau professionnel. En s'inspirant de ce que proposent certaines associations¹³, nous suggérons de faciliter la possibilité pour les établissements de substituer à des stages des « expériences mobilisatrices » permettant de développer des compétences indispensables à leur réussite (ex : travailler en groupe, prendre la parole en public, etc.).

Impact et coût

- Aucun coût supplémentaire est à prévoir

Mesure 3.4 : Faciliter la création de « parrainage de classe » par les entreprises localement

Détail de la mesure

Les entreprises peuvent jouer un rôle clé dans l'accrochage des jeunes et l'accompagnement vers le monde du travail. Malheureusement, les liens sont encore trop souvent distendus entre lycées professionnel et tissu économique local. Sur le modèle des « Lycées de la Réussite » proposé par KPMG¹⁴, nous sommes convaincus de la nécessité de promouvoir les « parrainages de classe » pour les entreprises locales, incluant visites d'entreprises, présentations des métiers et stages permettrait de renforcer les compétences des élèves. Une incitation fiscale, sous forme de mécénat de compétences, permettrait de valoriser l'engagement des entreprises.

Impact et coût

- Nous pensons que cette mesure améliorerait les chances d'insertion des jeunes « parrainés » d'environ **20%** d'après les résultats d'expériences similaires.
- Le coût de cette mesure s'élève à environ 4M€, correspondant aux coûts engendrés par le mécénat de compétences, qui permettra aux entreprises de valoriser leur engagement¹⁵.

Recommandation 4 : Sécuriser l'entrée en emploi suite à l'obtention du diplôme

Pourquoi cette recommandation

¹³ A titre d'exemple, l'association Tremplin Jeunesse propose deux semaines d'entrepreneuriat collectif où des jeunes œuvrent à la création d'une entreprise de la naissance de l'idée à la vente du produit.

¹⁴ Le programme des Lycées de la Réussite accompagne près de 50 lycées et 3300 élèves via des partenariats entre bureaux locaux de KPMG et lycées professionnels incluant rencontres métiers, ateliers collectifs, visites culturelles, stages, etc.

¹⁵ Il s'agit ici du coût de l'exemption fiscale relative au mécénat de compétences sur une base de 70 000 bénéficiaires (en estimant un coût horaire de 50€ par salarié pour 5 jours de mécénat par an).

Près d'un diplômé de la voie professionnelle sur quatre est en difficulté pour s'insérer trois ans après la fin de ses études¹⁶. Une des raisons a trait à leur éloignement des acteurs du réseau pour l'emploi (Mission locale, France Travail, etc.) : 22% des NEETs¹⁷ de longue durée ne sont pas en contact avec ces acteurs ou tout autre organisme d'insertion.

Mesure 4.1 : Renforcer l'accompagnement vers l'emploi en dernière année (Terminale pro et 2^e année de CAP)

Détail de la mesure

La grande majorité des jeunes en difficulté d'insertion ont choisi de ne pas tenter d'études supérieures pour s'insérer directement (80%). Pour s'assurer d'un atterrissage réussi vers l'emploi, nous suggérons de **renforcer le rôle joué par les Missions Locales et France Travail en dernière année**¹⁸ via plus d'interventions en classe pour repérer les jeunes en difficulté, les soutenir jusqu'à l'obtention du diplôme et assurer leur suivi après leur sortie du système scolaire.

Impact et coût

- Cet accompagnement renforcé en dernière année pourrait améliorer de 40 à 50% les chances d'insertion des jeunes souhaitant s'insérer¹⁹.
- En ciblant l'ensemble des jeunes en grande difficulté d'insertion – environ 60 000 jeunes²⁰ – le coût de la mesure s'établirait à près de 120M€²¹.

Mesure 4.2 : Etendre cette approche en première année de BTS

Détail de la mesure

Parmi les jeunes diplômés peinant à s'insérer, on compte également 20% de jeunes ayant tenté des études supérieures, le plus souvent un BTS (Brevet de technicien supérieur), mais ayant échoué dans cette voie. Dans la continuité de la mesure précédente, il nous paraît pertinent **d'étendre les dispositifs d'accompagnement aux jeunes de BTS** pour renforcer leur capacité d'insertion.

Impact et coût

¹⁶ 3 ans après la fin de leurs études, 18% des jeunes diplômés du Bac Pro sont au chômage, 27% pour les CAP contre 8% pour les jeunes issus des voies générale et technologique.

¹⁷ Jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation.

¹⁸ Il s'agit de bâtir sur les dispositifs embryonnaires existants – Avenir Pro et Ambition Emploi – qui, lancés en 2022, permettent de mobiliser France Travail et les Missions Locales pour accompagner les jeunes de voie professionnelle vers l'emploi.

¹⁹ Les premiers résultats recueillis par France Travail sur Avenir Pro montrent que, dans sa forme actuelle, le dispositif permet d'augmenter l'insertion des jeunes de 38% à court-terme.

²⁰ Nous ne considérons que les jeunes diplômés qui tentent de s'insérer directement après leur diplôme mais qui n'y parviennent pas, à savoir 58 800 jeunes (pour un total de 73 500 jeunes diplômés en difficulté d'insertion après le Bac Pro ou le CAP).

²¹ Nous prenons pour hypothèse que la mise en place d'un dispositif d'accompagnement renforcé représenterait un coût d'accompagnement de 2 000€ par jeune.

- Nous estimons que le prolongement de l'accompagnement en BTS permettra également d'améliorer les chances d'insertion des jeunes suivis de 40 à 50%.
- Le coût estimé de la mesure s'élève à près de 30M€ pour les 15 000 jeunes concernés.

Recommandation 5 : Donner aux personnels éducatifs un cadre plus apte à répondre aux besoins des élèves en difficulté

Pourquoi cette recommandation

Les moyens déployés par élève de la voie professionnelle ne sont que 10% plus élevés que pour les élèves des voies générale et technologique alors qu'elle accueille en moyenne cinq à six fois plus d'élèves en difficulté²². Cette asymétrie entre besoins d'accompagnement des élèves et moyens déployés explique pour beaucoup les difficultés du corps enseignant pour accompagner les « décrochés ».

Mesure 5.1 : Intégrer les lycées professionnels dans la politique de l'éducation prioritaire

Détail de la mesure

Depuis 2006, les lycées ne font plus partie des dispositifs d'éducation prioritaire alors que les lycées professionnels sont les premiers à demander plus de temps et de moyens pour adapter leur pédagogie à des profils d'élèves qui concentrent difficultés sociales et scolaires. **Nous suggérons de restaurer une politique d'éducation prioritaire dans les lycées professionnels**, en ciblant en priorité les établissements aux IPS les plus faibles.

Impact et coût

- La mise en place de l'éducation prioritaire permettra de libérer du temps et des moyens supplémentaires pour les enseignants, afin d'accompagner les élèves au plus près de leurs besoins.
- En rétablissant l'éducation prioritaire dans 20% des lycées professionnels pour un peu plus de 100 000 lycéens, le coût de cette mesure représenterait environ 92M€²³.

²² Environ 13 800€ par an contre 11 900€.

²³ Nous avons repris le taux d'établissements en éducation prioritaire observé au niveau du collège, à savoir que 20% des d'entre eux bénéficient de cette politique. Les principaux coûts que nous estimons sont liés aux avantages des enseignants et la mise à disposition de moyens supplémentaires pour déployer des dispositifs de réussite.

Mesure 5.2 : Etendre le PRE (Programme de réussite éducative) aux élèves de la voie professionnelle

Détail de la mesure

Les élèves de la voie professionnelle sont à 70% issus de milieux défavorisés et donc particulièrement exposés à des problématiques sociales, dont on sait qu'elles peuvent constituer un facteur de décrochage important. Or, les moyens déployés en établissement sont loin d'être suffisants pour accompagner les élèves²⁴. Notre recommandation consiste à **développer les programmes de réussite éducative (PRE)**, qui touchent actuellement très peu de jeunes au-delà du collège²⁵, pour accompagner les élèves de lycées professionnels.

Impact et coût

- Nous estimons que ce dispositif permettrait de réduire le décrochage d'environ 15%.
- Le coût estimé est d'environ 30M€ pour l'accompagnement de 30 000 élèves.

Mesure 5.3 : Mieux outiller les enseignants à travers la formation et la mise en réseau entre pairs

Détail de la mesure

Les équipes éducatives manquent d'outils et de ressources pour accompagner au mieux leurs élèves : **76% des enseignants se disent insuffisamment formés pour effectuer certaines tâches** (par exemple, comment personnaliser le suivi des élèves les plus en difficulté), et les temps d'échanges de bonnes pratiques restent limités entre pairs.

Nous proposons donc de renforcer deux aspects : la **formation des enseignants** de lycées professionnels d'une part, notamment en instaurant 18h de formation obligatoire (comme dans le premier degré), et la **mise en réseau entre pairs** pour partager des ressources et des expériences d'enseignement concrètes.

Impact et coût

- Nous estimons un coût d'ingénierie de projet d'environ 500 000€ pour l'Education nationale.

²⁴ On compte seulement 1 assistante sociale pour 4 200 élèves en voie scolaire, et les moyens mis dans les fonds sociaux sont trop faibles par rapport aux besoins, avec 36€ alloués par élève en moyenne.

²⁵ Moins de 2% des jeunes accompagnés ont plus de 17 ans.

Annexe 2 : détail du coût et de l'impact de chaque réforme

Recommandations	Nombre de bénéficiaires	Impact sur les décrochés	Coût
1. Proposer une césure préparatoire à l'entrée en voie professionnelle			
1. Proposer une césure préparatoire à l'entrée en voie professionnelle	20k	5%	400M€
2. Faire de l'apprentissage un outil d'insertion et de prévention du décrochage pour les élèves en difficulté			
2.1. Poursuivre le dispositif de prépa-apprentissage	25k	8%	200M€
2.2. Développer un tutorat de branche pour sécuriser la réussite des apprentis	10k	1%	500k€
3. Mobiliser la société civile et le tissu économique pour soutenir les jeunes en difficultés durant leur parcours			
3.1. Développer le mentorat pour les jeunes de la voie professionnelle	15k	1%	3M€
3.2. Développer massivement l'offre associative à destination de la voie professionnelle en s'appuyant sur les Cités Educatives	NA	NA	NA
3.3. Donner la possibilité de réaliser des « expériences mobilisatrices » en lieu et place de stages pour les jeunes en difficulté	NA	NA	NA
3.4. Faciliter la création de « parrainage de classe » par les entreprises localement	70k	2%	4,1M€
4. Sécuriser l'entrée en emploi suite à l'obtention du diplôme			
4.1. Renforcer l'accompagnement vers l'emploi en dernière année	58,8k	18%	117,6M€
4.2. Etendre cette approche en première année de BTS	14,7k	4%	29,4M€
5. Donner aux personnels éducatifs un cadre plus apte à répondre aux besoins des élèves en difficulté			
5.1. Intégrer les lycées professionnels dans la politique de l'Education prioritaire	~20% LP (~101 930 élèves)	NA	92M€
5.2. Etendre le PRE aux élèves de la voie professionnelle	30k	3%	30M€
5.3. Mieux outiller les enseignants (formation et la mise en réseau entre pairs)	NA	NA	500k€
Total		43%	870M€